

## DOSSIER : ÉCOLE MONTRÉLAISE

### *La réussite à l'école montréalaise :*

## UNE URGENCE pour la société québécoise

« La réussite à l'école montréalaise constitue un enjeu éducatif, économique, social et culturel non seulement pour l'île de Montréal, mais aussi pour tout le Québec. Il y a donc urgence de s'attaquer aux problèmes auxquels elle fait face. Ne pas accorder aux élèves qui fréquentent l'école publique à Montréal une chance de réussite égale à celle des autres jeunes Québécois serait intolérable. » C'est en ces termes que la vice-présidente du Conseil supérieur de l'éducation, Judith Newman, a présenté, le 28 février à l'école Maisonneuve, l'avis spécial de son organisme sur la situation particulière de l'île de Montréal au plan scolaire.

L'avis de 130 pages, contenant 19 recommandations, repose sur la conviction que tous les élèves, de quelque milieu qu'ils soient, peuvent réussir et qu'il faut maintenir à leur endroit les exigences élevées d'une formation de qualité. Mais pour ce faire, le Conseil recommande que chaque établissement scolaire dispose d'une plus grande marge de manœuvre et d'un soutien élargi des instances ministérielles, municipales, scolaires, syndicales et communautaires.

Le Conseil réaffirme, par ailleurs, la nécessité de remanier les structures scolaires de l'île de Montréal afin de les adapter aux réalités sociodémographiques, ainsi que pour lever les obstacles à la responsabilisation des établissements eux-mêmes.

### Des recommandations pour l'école

Le Conseil supérieur de l'éducation invite chaque école publique de l'île de Montréal à établir des rapports soutenus avec l'ensemble des parents de ses élèves et à nouer des liens fonctionnels avec les organismes du milieu afin de créer un sentiment d'appartenance chez les élèves et leurs parents. À cet égard, le Conseil recommande à l'école d'être ouverte à des heures correspondant à la vie actuelle des familles en milieu urbain, ainsi qu'aux périodes d'activité de ses partenaires.

En matière de formation, le Conseil recommande que chaque école fasse de l'apprentissage du français sa première priorité, à la fois comme condition d'accès à un diplôme, moyen de gagner sa vie et facteur d'intégration sociale. Au secondaire, il souhaite que l'accès à l'enseignement professionnel soit facilité et que de nouvelles filières de formation soient offertes, en y associant les entreprises.

### Des recommandations pour les instances

Les commissions scolaires et les organisations syndicales sont invitées à prendre en considération la nécessité de laisser une plus grande marge de manœuvre aux écoles,

afin de permettre à chacune d'organiser son action en fonction des besoins de ses élèves et des caractéristiques de son milieu. Le Conseil recommande pour les mêmes raisons une plus grande décentralisation de la négociation des conventions collectives du personnel scolaire.

Le Conseil formule, par ailleurs, au ministère de nombreuses recommandations sur plusieurs questions d'une importance particulière pour l'école montréalaise : apprentissage du français, services aux élèves handicapés et en difficultés d'adaptation et d'apprentissage, services aux élèves des communautés culturelles, formation interculturelle du personnel enseignant, offre diversifiée de programmes et de cours de formation professionnelle.

### **Des recommandations pour le gouvernement**

Le Conseil supérieur de l'éducation recommande au gouvernement du Québec de réactiver la transformation du réseau de commissions scolaires actuelles en un réseau de commissions scolaires linguistiques. Le Conseil prône l'implantation d'écoles publiques communes ou la transformation d'écoles existantes dans les milieux qui en feraient démocratiquement la demande. Il invite la Ministre à préparer un énoncé de politique sur la culture publique commune et à définir un programme de formation morale et religieuse de type culturel pour les élèves de ces écoles. Ce programme pourrait comporter trois grands domaines : les questions et réflexions éthiques fondamentales; le patrimoine éthique et religieux de la société québécoise; les grandes traditions religieuses dans le monde et dans l'histoire.

### **L'école publique montréalaise face à de nombreuses DIFFICULTÉS**

C'est un établissement du centre ou de l'est de l'Île où l'on donne un enseignement en langue française à des élèves dont environ le tiers provient de communautés culturelles. Une réussite scolaire plus faible y va de pair avec une plus grande pauvreté. Les enseignantes et enseignants y ont un jugement plus négatif sur leur école, leur situation de travail et leur satisfaction professionnelle que celles et ceux de l'ensemble du Québec.

Sans nier la diversité existant au sein du réseau des écoles primaires et secondaires de l'île de Montréal, c'est ainsi que le Conseil supérieur de l'éducation décrit l'établissement type de l'école publique montréalaise dans son avis spécial *La Réussite à l'école montréalaise : une urgence pour la société québécoise*. Le Conseil y présente les difficultés de tous ordres auxquelles cette école doit faire face.

### **Des difficultés dans l'école**

L'école publique montréalaise compte un nombre plus grand d'élèves en troubles de comportement et en difficultés d'apprentissage que l'école québécoise moyenne. L'administration de cette école urbaine est plus complexe, du fait qu'elle doit offrir des services diversifiés pour répondre aux besoins liés à la désinstitutionnalisation, à la concentration des services sociaux et à la forte présence d'élèves des communautés culturelles.

Beaucoup de parents vivent dans des conditions socio-économiques difficiles : la part des ménages à faible revenu et des familles monoparentales y est plus grande que dans les autres régions du Québec. Cette pauvreté a une influence sur l'apprentissage des élèves. La maîtrise insuffisante de la langue d'enseignement par une partie de l'effectif allophone comporte des conséquences nuisibles pour l'apprentissage des autres matières. Il faut ajouter à cela le désintérêt de beaucoup de jeunes du secondaire pour les études, la solitude de plusieurs élèves en instance de décrochage et le faible sentiment d'appartenance scolaire.

Personnel enseignant et direction d'école se sentent bien souvent isolés pour faire face à toutes ces difficultés. Une bonne proportion du personnel de l'école habite souvent loin de l'établissement, ce qui limite sa possibilité de connaissance du milieu et l'incite moins à s'y engager.

### **Des difficultés avec le milieu**

L'école publique montréalaise éprouve aussi quelque difficulté à maintenir des rapports vivants avec les parents. Au primaire, les contacts ne sont pas faciles à organiser. Beaucoup de parents d'élèves du secondaire semblent avoir démissionné. L'école manque à la fois de moyens et de souplesse pour offrir des services appropriés aux parents.

Cette école est aussi très sollicitée, plus que dans d'autres régions du Québec. Et elle part avec un handicap : son manque de moyens financiers, comme celui des familles qu'elle dessert. Elle doit mener une action dans plusieurs domaines et sur plusieurs fronts en même temps. Elle pourrait être aidée par des organismes communautaires. Malheureusement, ces derniers, pourtant nombreux et actifs, déplorent le manque d'ouverture de l'école, qui se prive alors de leur contribution éducative.

### **Que dire des structures?**

Les structures scolaires elles-mêmes contribuent aux difficultés de l'école publique montréalaise. Leur enchevêtrement sur l'île est indéniable, avec ses effets de concurrence, de collaboration difficile avec le monde municipal ou communautaire, de manque de concertation entre commissions scolaires et de gestion pédagogique cloisonnée entre secteurs linguistiques d'une même commission scolaire. En plus, cette école publique doit faire face à l'attraction très forte exercée par le réseau des écoles

privées sur l'Île. La lenteur de fonctionnement inhérente à la taille des grosses commissions scolaires de l'Île ne l'aide pas davantage, surtout qu'elle se conjugue avec la grande mobilité de son personnel enseignant.

## QUELQUES CHIFFRES ...

### Concernant l'île de Montréal

- L'île de Montréal comprend à elle seule environ le quart (25,7 %) de la population totale du Québec.
- En 1991, la population immigrée de la Communauté urbaine représente près du quart de la population de l'île (soit 23,5 %, alors qu'elle est de 8,7 % de la population totale du Québec).
- Plus du quart des ménages (27,7 %) sont considérés à « faible revenu » dans l'Île et près d'une famille sur cinq (18,4 %) est monoparentale : ce sont les plus hautes proportions de toutes les régions administratives du Québec.

### Concernant l'effectif scolaire sur l'île de Montréal

- Un élève sur cinq (20,4 %) au Québec fréquente une école au préscolaire, au primaire ou au secondaire dans l'île de Montréal, même si l'Île a connu une chute de la moitié de son effectif scolaire en moins de 20 ans (passant d'un peu plus de 400 000 à près de 200 000 élèves).
- Près d'un élève sur cinq (19,1 %) fréquente une école privée dans l'Île (au Québec : 8,8 %).
- Environ un élève sur quatre (26,1 %) reçoit l'enseignement en anglais dans l'Île (au Québec : 9,6 %).
- En 1992-1993, dans l'Île, les élèves de langue maternelle française comptent pour la moitié de l'effectif scolaire (50,8 %), les élèves de langue maternelle anglaise, pour plus d'un cinquième (21,6 %), et les élèves d'autres langues maternelles, pour plus du quart (27,6 %).
- Le nombre d'inscrits en formation professionnelle au secteur des jeunes dans l'île de Montréal ne représente que 10 % du nombre des inscrits de ce secteur dans l'ensemble du Québec (alors que l'effectif scolaire total de l'Île représente 20,4 % de l'effectif total du Québec).

### Concernant les écoles de l'île de Montréal

- C'est dans l'île de Montréal que le rapport entre le nombre d'établissements privés et le nombre d'établissements publics du primaire et du secondaire est le plus élevé (156 établissements privés et 491 établissements publics).
- Près de six écoles sur dix (58 %) dans le réseau public de l'Île sont dites défavorisées (elles se situent généralement au centre et à l'est de l'Île).
- Un nombre significatif d'écoles publiques, se rapprochant de la moitié des écoles publiques de l'Île (226 écoles), est considéré « à risque », c'est-à-dire à faible

revenu des familles et à faible diplomation; cela représente aussi environ 40 % des écoles à risque de tout le Québec.

### Concernant la réussite scolaire

- Depuis 1982, le pourcentage annuel de doubleurs au primaire dans le réseau public de l'île de Montréal demeure au-dessus de celui de l'ensemble du Québec (avec un écart égal ou supérieur à 0,7 point).
- En juin 1993, dans le réseau public, le taux de réussite de la région de Montréal aux épreuves uniques au secondaire se révèle inférieur à celui de l'ensemble du Québec (78,4 % comparativement à 81,4 %).
- Le taux de diplomation après sept années a augmenté de 1991 à 1994 dans l'Île; malgré cela, le rang de l'île de Montréal dans l'ensemble des régions du Québec a décliné en 1994 (5<sup>e</sup> rang en 1993 et 8<sup>e</sup> rang en 1994).
- Les quatre commissions scolaires de l'Île toujours nettement sous le taux québécois moyen de diplomation ont une large majorité de leurs élèves dans le secteur de l'enseignement en français.

### Quand le MILIEU se prend en mains...

Même s'il y brosse un portrait souvent sombre de l'école publique montréalaise, le Conseil supérieur de l'éducation, dans son avis *La Réussite à l'école montréalaise : une urgence pour la société québécoise*, soutient qu'il est possible pour le milieu de se prendre en mains et de faire face aux grandes difficultés auxquelles l'école est confrontée.

Trois réalisations axées sur la collaboration entre la famille, les organismes du milieu et l'école ont retenu l'attention du Conseil et ont inspiré les pistes d'action qu'il propose :

- le projet « Entre nous » (CEPGM) vise à assurer la continuité des interventions éducatives auprès des enfants du primaire par une meilleure communication entre enseignants et parents;
- le projet « Motivation-Jeunesse », amorcé à la polyvalente Lucien-Pagé (CECM), ajoute aide psychologique et soutien à la recherche d'un emploi à temps partiel à l'enseignement des matières de base;
- La Relance, organisme communautaire d'aide aux familles du quartier Centre-Sud, offre soutien alimentaire et animation, le midi, aux enfants de trois écoles primaires.

Deux écoles de la CECM, l'école primaire Félix-Leclerc et l'école secondaire Jeanne-Mance, sont, quant à elles, citées en exemples par le Conseil pour avoir relevé le défi de l'intégration de jeunes provenant de cultures diverses dans un milieu défavorisé.